

## SECTION I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU MANUFACTURIER

NOM DU PRODUIT	BLC-1650
MANUFACTURIER	LGD International
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	Canutec 613-996-6666
UTILISATION DU PRODUIT	Dégraissant industriel à formule puissante
CLASSE SIMDUT	D2B

## SECTION II. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS	No. du CAS	% (Poids)	ACGIH TLV	OSHA PEL
ALCOOL ÉTHOLYXÉ	Mélange	1-5	P/D	P/D
CARBONATE DE SODIUM	497-19-8	1-5	P/D	P/D

## SECTION III. IDENTIFICATION DES RISQUES

## EFFETS AIGUS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Peut être irritant pour les yeux ou la peau en cas de contacts directs. L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. En cas d'ingestion, peut causer l'irritation des voies intestinales.

## EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

**Effets cancérogènes :** Aucun connu  
**Effets mutagènes :** Aucun connu  
**Effets tératogènes :** Aucun connu  
**Effets sur le système reproducteur :** Aucun connu

**SECTION IV. PREMIERS SOINS**

<b>CONTACT AVEC LES YEUX</b>	Rincer à grande eau au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, voir un médecin.
<b>CONTACT AVEC LA PEAU</b>	Rincer avec de l'eau.
<b>INHALATION</b>	Sortir à l'air frais en cas d'indisposition. Si les symptômes persistent, voir un médecin.
<b>INGESTION</b>	Ne pas faire vomir. Ne jamais faire boire quelque chose à une personne inconsciente. Boire de l'eau. Si de grandes quantités ont été absorbées ou si des symptômes se développent, voir un médecin.

**SECTION V. INFORMATIONS SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION**

<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-ALLUMAGE</b>	Non disponible
<b>POINT ÉCLAIR</b>	Aucun
<b>LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE</b>	Non disponible
<b>LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE</b>	Non disponible
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b>	Poudre sèche, brouillard d'eau, mousse, CO <sub>2</sub>
<b>INSTRUCTION EN CAS D'INCENDIE</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Éviter de respirer les vapeurs ou fumées.
<b>PRODUITS DE COMBUSTION</b>	Forme des fumées âcres, monoxyde et dioxyde de carbone
<b>SUBSTANCES POUVANT PROVOQUER DES INCENDIES OU DES EXPLOSIONS</b>	Agents oxydants
<b>REMARQUES SPÉCIALES SUR LES RISQUES D'INCENDIES ET D'EXPLOSIONS</b>	Éviter d'arroser avec de l'eau Éviter le contact avec le feu et les étincelles
<b>INCOMPATIBILITÉ</b>	Agents oxydants forts, bases fortes, et les acides forts, tels que des argiles acides, peroxydes, halogènes, vinyle chlorure et pentafluorure d'iode.
<b>POLYMÉRISATION SPONTANÉE</b>	Aucun danger

## SECTION VI. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### DÉVERSEMENT

Porter les équipements protecteurs. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans danger. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau.

## SECTION VII. MANIPULATIONS ET ENTREPOSAGE

### ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

## SECTION VIII. MESURES DE CONTRÔLE LORS D'UNE EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

### LIMITES D'EXPOSITION

Voir section II

### INSTALLATIONS TECHNIQUES

**Ventilation locale :** Non-requis  
**Ventilation mécanique :** Normalement non requis. Recommandé en cas de formation de vapeurs ou de brouillards.

### ÉQUIPEMENT PERSONNEL

**Yeux :** Lunettes de sécurité  
**Gants :** Résistants aux produits chimiques. Les gants en nitriles ou en néoprène sont recommandés.  
**Respiratoire :** Si des vapeurs sont générées, porter une protection respiratoire approuvée contre les vapeurs organiques.

### MESURES D'HYGIÈNE

Laver avec de l'eau et du savon après contact, éviter d'ingérer, pratiquer de bonnes mesures d'hygiène personnelle. Garder hors de la portée des enfants.



## SECTION IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT	Liquide
ODEUR	Caractéristique
POINT D'ÉBULLITION	100°C
DENSITÉ	1,00-1,10 g/cm <sup>3</sup> à 20°C
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Soluble
PH	11-12
SEUIL DE DÉTECTION OLFACTIVE	Non disponible
VOLATILES, % PAR VOLUME	Non disponible
TENSION DE VAPEUR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible

## SECTION X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Ce produit est stable, aucune polymérisation spontanée.
INCOMPATIBILITÉ	Agents oxydants forts et les acides forts.
PRODUIT DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun connu

## SECTION XI. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

DONNÉES TOXICOLOGIQUES	La DL <sub>50</sub> calculée pour ce produit est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); aucun de nos produits nettoyants n'est testé sur des animaux.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP et OSHA comme étant soupçonné d'être cancérigène.
TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ ET AUTRES EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Non-disponible
SENSIBILISATION DE LA PEAU	Non-disponible
SENSIBILISATION DES VOIES RESPIRATOIRES	Non-disponible
MATIÈRES SYNERGIQUES	Non-disponible
AUTRES DANGERS IMPORTANTS	Non-disponible



**SECTION XII. INFORMATIONS SUR L'ÉCOLOGIE**

ÉCOTOXICITÉ	Non disponible
BIODÉGRADABILITÉ	Oui
DBO5 ET DCO	Non disponible
PRODUITS DE BIODÉGRADATION	Ce produit est aisément biodégradable.
TOXICITÉ DES PRODUITS DE BIODÉGRADATION	Non disponible

**SECTION XIII. DISPOSITION**

DISPOSITION DES DÉCHETS	Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale
-------------------------	--

**SECTION XIV. TRANSPORT**

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE	Non réglementé
CLASSIFICATION POUR LE TMD	Aucune
NUMÉRO UN	Aucune
GROUPE D'EMBALLAGE	Aucune
INDICE DE QUANTITÉ LIMITÉE	Aucune

## SECTION XV. AUTRES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET PICTOGRAMMES

HAZARDOUS MATERIAL INFORMATION SYSTEM  
(ÉTATS-UNIS)

Minimal	0	Dangers pour la santé	1
Léger	1	Risques d'incendie	1
Modéré	2	Réactivité	0
Sérieux	3	Protection personnelle	Voir section VIII
Sévère	4		

## CLASSIFICATION SIMDUT

D2B

## SECTION XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

## RÉFÉRENCES

Fiches signalétiques produites par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. Fiches signalétiques des fournisseurs.

## PRÉPARÉ PAR

Département du contrôle de la qualité  
Date de création: 04 janvier 2010  
Date de révision : 10 mai 2015

## NOTES

L'information consignée dans ce document est juste et correcte au meilleur de la connaissance de la Compagnie LGD INTERNATIONAL et celle-ci est distribuée de bonne foi pour se conformer aux lois municipales, provinciales et fédérales du Canada. Cependant, l'information contenue dans ce document ne peut être considérée comme complète ou exhaustive et ne doit être utilisée que comme un guide général pour la manutention de ce produit. Aucune garantie implicite ou réelle n'est fournie par la compagnie quant à la véracité et l'exactitude des informations contenues dans ce document.

“LGD INTERNATIONAL NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE, EXPRIMÉE OU IMPLICITE SUR LA MARCHANDISE OU SON APPLICABILITÉ POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. LA COMPAGNIE LGD INTERNATIONAL NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX OU VENDU À UN PRIX INADÉQUAT. PAR CONSÉQUENT LA COMPAGNIE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECT OU INDIRECT CAUSÉ PAR SON PRODUIT.”